

**Communiqué du Conseil de la Concurrence relatif à la concentration économique concernant l'acquisition du contrôle conjoint indirect par le fonds d'investissement MC IV de la société Laprophan S.A à travers l'acquisition de 24,59 % du capital et des droits de vote y afférents.**

Conformément à l'article 13 de la loi 104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, le Conseil de la Concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par les parties notifiantes, qui en sont seules responsables. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la Concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n° 2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104.12 sur la liberté des prix et de la concurrence.

**Noms des entreprises et groupes concernés :**

- Fonds "MC IV";
- MC IV Pharma (S.a.r.l);
- Laprophan (S.A).

**Nature de l'opération :**

- Prise de contrôle conjoint.

**Secteur économique concerné :**

- Le marché de la fabrication, la distribution et du commerce des produits pharmaceutiques.

**Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations :**

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 03 avril 2023.

## **RESUME NON CONFIDENTIEL DE L'OPERATION FOURNI PAR LES PARTIES**

Le Conseil de la Concurrence a reçu une notification d'un projet de concentration économique concernant l'acquisition du contrôle conjoint par le fonds MC IV de la société LAPROPHAN à travers l'acquisition par la société d'investissement MC IV Pharma contrôlée par le fonds MC IV de 24,59 % du capital et des droits de vote de la société Laprophan, qui est actuellement détenue par ses actionnaires historiques.

MC IV Pharma est une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, nouvellement créée pour les besoins de l'Opération et a pour unique objet de réaliser l'opération et de détenir la participation qui sera prise dans la cible.

Laprophan est une société anonyme de droit marocain active dans le secteur pharmaceutique et opérant au Maroc dans les domaines de l'étude, de la recherche, de la préparation, de la fabrication, de la distribution, de l'exportation, de l'importation et du commerce de médicaments.

Fait à Rabat le 23 mars 2023.